

ZONES D'AFFECTATION

- Zones à bâtir
- ZONE EN CENTRE
- ZONE RESIDENTIELLE A NOTRE CENITTE
- ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
- ZONE D'INTERET GENERAL 1, 2
- ZONE D'INTERET GENERAL 1, 3
- ZONE INDUSTRIELLE
- ZONE AGRICOLE
- ZONE AGRICOLE
- Autres zones
- ARET FORESTIERE

ELEMENTS SUPERPOSÉS

- CARTE DES DIMENSIONS DE DETAILS - SECTEUR DE DAMIERE INCAUTRE
- CARTE DES DIMENSIONS DE DETAILS - SECTEUR DE DAMIERE HAMEL
- CARTE DES DIMENSIONS DE DETAILS - SECTEUR DE DAMIERE MONTY
- CARTE DES DIMENSIONS DE DETAILS - SECTEUR DE DAMIERE ELAND
- SECTEUR A REPERCUSSION PARTICULIERES
- ESPACE RECREATIF ALAN COURES D'EAU
- ESPACE RECREATIF ALAN COURES D'EAU

Autres éléments superposés

- PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL - ORIENTATION
- PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL - APPROUVE
- PERIMETRE DE LA ZONE
- PERIMETRE PROTECTORIALE

Elementi protekti superposteti

- ELEMENTS NATURELS PROTECTES - HAIES, BOISQUETS
- ELEMENTS NATURELS PROTECTES - JARDINS SOLAIRES, VERTICILES
- ELEMENTS NATURELS PROTECTES - JARDINS REMEMORAUX
- COMPOS D'EAU, LACS
- MARQUEURS PROTECTES - CANTONNES 1023

Autres éléments superposteti

- BATIMENT NON SOUS-ÉTATUTÉ D'UTILISATION
- DISTANCE A RESPECTER - CONSTRUCTION DE VANTURE CONSISTANT EN STRUCTURE
- SITES INCLINÉS - JARDINS D'ORIENTATION
- SITES INCLINÉS - SITES DE PROTECTION
- COMPOSÉS A FAIBLE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

INFORMATIONS INDICATIVES

- COUPES D'EAU SUIVANT LE PLAN (Tous axes)
- COUPES D'EAU SUIVANT LE PLAN (Tous axes)
- ZONE DE PROTECTION DE LA VANTURE
- LINEE ELECTRIQUE
- BATIMENTS NON COUVERTS
- PERIMETRE DE LA COMMUNE

Mise à l'étude publiée par publication au Bulletin officiel de la Confédération suisse le 17.11.2017

Adopté par le Conseil communal de la Commune de Grandcour le 23.04.2022

Le Maire: *[Signature]*

Approuvé par la Direction de l'Emploi, de l'Environnement et des Contrats, le 23.04.2022

Le Conseiller fédéral Directeur: *[Signature]*

